



APPEL À PROJETS

Renaturation des Zones Humides

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

2 FÉVRIER 2025

**A l'occasion de la Journée Mondiale des Zones Humides,
NaïaGaïa et la Fondation de l'Eau Groupama Méditerranée
dévoilent les deux lauréats de l'Appel à Projets
« Renaturation des Zones Humides »**

Une dotation globale de 60 000€ pour la fonctionnalité écologique des zones humides

Du 8 juillet au 29 novembre 2024, le Fonds de dotation NaïaGaïa et la Fondation de l'Eau Groupama Méditerranée se sont associés pour lancer un appel à projets "Renaturation des Zones Humides".

Animées par une **même détermination à influencer positivement leur environnement**, c'est tout naturellement que les deux structures ont décidé d'unir leurs forces dans le cadre de cette initiative. Leur volonté est d'identifier des projets visant à **restaurer et renaturer les zones humides**, afin d'agir sur la **résilience des territoires face au changement climatique**, via le financement de la **réalisation de travaux**.

La Fondation de l'Eau Groupama Méditerranée et le **Fonds de dotation NaïaGaïa** ont placé la restauration des fonctionnalités hydrauliques et hydrologiques de ces milieux au centre de cette initiative. Cette action vise à préserver ces écosystèmes, qui jouent un rôle crucial dans la régulation des cycles de l'eau et de la biodiversité.

Cet appel à projets s'adressait ainsi :

- A des structures exerçant une activité d'intérêt général, tels que les **conservatoires des sites (littoral ou terrestre)**, les **parcs naturels régionaux**, les **syndicats de rivière**, les **syndicats de bassin et rivière**, les **collectivités**, la **fédération de pêche**, les **associations de protection de la nature...**

- A des structures agissant dans les départements sur lesquels la Fondation de l'Eau et le Fonds de dotation sont présents : **Pyrénées-Orientales, Aude, Hérault, Gard, Ardèche, Drôme, Vaucluse, Bouches-du-Rhône, Var, Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Corse.**

Les structures candidates ont proposé leurs projets de restauration des zones humides en fin d'année 2024.

Le Comité de Sélection, composé de 6 membres, s'est réuni le 9 janvier, et a **retenu deux lauréats** parmi toutes les candidatures, faisant consensus par leur **maturité et leur intégration concrète dans des politiques locales**.

Focus sur les 2 projets sélectionnés :

- **Le projet de restauration de la zone humide de la Prade de Canohès, spécifique de la plaine du Roussillon,**

Porté par le Syndicat Mixte Têt Bassin Versant, dans les Pyrénées-Orientales (66)

Montant alloué : 32 000€

Ce projet vise à revaloriser une zone de 2 400 m² de la Prade de Canohès, l'un des derniers ensembles significatifs de zones humides du Roussillon. Son objectif est de renaturer les espaces de remblais afin de reconstituer les fonctionnalités hydrauliques naturelles du milieu.



Cette candidature a été retenue pour son action intégrée, associant l'urbanisme et l'agriculture, afin de garantir le bon fonctionnement de la zone humide dans le temps, et en particulier face au changement climatique qui impacte fortement les Pyrénées-Orientales.

- **Le projet de restauration de la Tufière du Frochet**

Porté par le Parc naturel régional du Vercors, dans la Drôme (26)

Montant alloué : 28 000€

La Tufière du Frochet (formation naturelle de roche liée aux dépôts de tuf calcaire, caractéristique de territoires karstiques) est un site remarquable qui subit une pression touristique importante, notamment par le piétinement des habitats inféodés à ce milieu. Le projet vise sa préservation par une mise en défens des habitats, une valorisation paysagère et l'aménagement du franchissement du cours d'eau principal pour améliorer la circulation de l'eau.



Cette candidature a été retenue pour la préservation des habitats tuffeux et espèces patrimoniales qui y vivent, induite par la mise en place d'une gestion de la fréquentation du site, tout en maintenant les usages traditionnels existants, en lien avec l'ensemble des parties prenantes, pour des effets à long terme.

À propos du Fonds de dotation NaïaGaïa et de la Fondation de l'Eau Groupama Méditerranée

Groupama Méditerranée et Cereg ont affirmé leur engagement sociétal en se tournant résolument vers le mécénat. Leur volonté d'être au service de l'intérêt général, et de porter des projets écologiques, se matérialise par **leurs Fondation et Fonds de dotation** :



- **Le Fonds de dotation NaïaGaïa**, créé en 2021 par le **bureau d'études Cereg**, s'inscrit dans une logique de développement durable, et œuvre pour une régénération des projets d'aménagement du territoire par des actions favorisant les équilibres entre les activités Humaines et la Terre.



- **La Fondation de l'Eau Groupama Méditerranée**, créée fin 2023, vise à agir localement en faveur des enjeux de l'eau. En soutenant des projets de recherche, de sensibilisation et de terrain, elle ambitionne de faire évoluer les usages et les comportements, vis-à-vis d'une ressource de plus en plus rare.

📧 **Contacts presse**

Laurent HOMONT

presse@groupama-med.fr

06.88.70.48.61



Patricia LEVRAULT

contact@naiagaia.org

06.07.43.38.02

